



**DEMANDE DE BRANCHEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
(Eaux usées domestiques)

**Demande d'autorisation de raccordement**  
*(À remettre à la CCPEVA)*

Je soussigné (NOM / PRENOM) : .....

ADRESSE (du domicile habituel) : .....

N° TELEPHONE : .....

**Demande pour l'immeuble situé :**

*(Ce tableau doit être impérativement complété dans sa totalité)*

Lieux des travaux :	Habitation existante	
	Habitation neuve	
	Nombre de logement	
	Local commercial	
Section : Parcelle(s) :	Restaurant / Hôtel	
N° de Permis de construire :	Etablissement industriel	
N° de Déclaration préalable – Permis d'aménager :	Stationnement nb de place	
	Autres	
Nombre de lots :		

**L'autorisation de :**

Créer un branchement particulier au réseau public d'assainissement (branchement neuf)

**Ou**

Me raccorder au réseau public d'assainissement (branchement déjà existant)

**Et de**

Déverser mes eaux usées domestiques vers le réseau public d'assainissement.

(À cocher dans tous les cas)

Travaux réalisés sous le domaine public  **ET/OU** sous le domaine privé

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intercommunal d'assainissement et m'engage à faire réaliser les travaux conformément à celui-ci et aux normes en vigueur.**

Je joins **obligatoirement** un plan masse, un profil en long et tout autre document permettant une bonne connaissance des travaux à réaliser.

En cas d'obligation de passer par une servitude de passage, celle-ci devra être **obligatoirement** jointe à la demande.

Fait à \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire

Le \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise agréée

Cachet de l'entreprise

**Partie réservée au service**

Date de réception de la demande le :

_____/_____/_____ Numéro / Commune / Année
---

Dossier complet :  oui  non

Plan de situation :  oui  non

Profil en long :  oui  non

Autres documents (servitude, ..) :  oui  non

Le :

**ETAPE 1: L'autorisation de raccordement**

Je soussignée, la Présidente de la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance, déclare avoir reçu le dossier complet de demande de raccordement à l'assainissement collectif.

Le pétitionnaire est autorisé / non autorisé à se raccorder au réseau public d'assainissement collectif. (Ce raccordement est obligatoire en système séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux pluviales doivent être séparées.)

Observation : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait à Publier, le \_\_\_\_\_  
La Présidente

---

**ETAPE 2: La réception avant remblaiement**

Le branchement doit obligatoirement être contrôlé par un agent mandaté par la Communauté de Communes, avant remblaiement des tranchées . Ce contrôle **doit être demandé par le pétitionnaire** à la Communauté de Communes, au moins 72 heures avant le remblaiement.

Système Séparatif: OUI / NON  
Boite de branchement et/ou syphon et raccordement en fil d'eau: OUI / NON  
Implantation de la boite de branchement sous le domaine public: OUI / NON  
Diamètre canalisation publique: \_\_\_\_\_ Canalisation privée \_\_\_\_\_

LE RACCORDEMENT EST:  CONFORME AU REGLEMENT INTERCOMMUNAL  
 NON CONFORME

Fait à Publier, le \_\_\_\_\_  
La Présidente

---

**ETAPE 3: Le test des écoulements**

Ce test est impératif afin de finaliser votre raccordement. A l'issu de ces tests il vous sera delivré un certificat de contrôle qui attestera du bon fonctionnement de votre branchement. Ce contrôle doit être demandé par le pétitionnaire à la Communauté de Communes, **dès votre entrée dans les lieux.**

ECOULEMENT CONSTATE  OUI  NON

Fait à Publier, le \_\_\_\_\_  
La Présidente